



Le Compop a installé des panneaux sur les rues Saint-Olivier, des Zouaves et Saint-Gabriel pour indiquer clairement la priorisation des piéton·ne·s et des vélos obligeant un ralentissement de la circulation automobile.

DES AMÉLIORATIONS À VENIR POUR LES RUES PARTAGÉES DU FAUBOURG

PAGE 6

UN NOUVEAU FESTIVAL SE PRÉPARE DANS SAINT-JEAN-BAPTISTE

PAGE 8

LA PRESSION MONTE POUR LE LOGEMENT SOCIAL

PAGE 5

DOSSIER ÎLOT DORCHESTER

PAGE 10

**Hausse de loyer * Travaux majeurs * Bloc à vendre
Menace d'éviction ou de reprise de logement**

**Problèmes de logement ?
Locataire, tu as des droits !**

**Contactez
le Comité populaire
Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454**



Journal de quartier publié à 5 000 exemplaires, quatre ou cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles sont des espaces de parole pour les auteur·rice·s, et sont portés par un souci d'inclusivité. Diverses techniques d'écriture inclusive y sont valorisées.

Écrivez-nous, passez nous voir !

Comité de rédaction pour ce numéro

Andrée O'Neill, Hélène Matte, Gabrielle Verret

Ont aussi contribué

Michel Beaulieu, Gabrielle Brown, Bibiane Couture, Marie-Ève Duchesne, Alice Guéricolas-Gagné, Agathe Légaré, La Coalition pour le droit de manifester à Québec, Mobilisation Haute-Ville, Iffet Orbay, Marie Plante, Fabienne Pion et Anne-Sophie Trottier.

Mots croisés

Agathe Légaré

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418 522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9

418 522-0454

www.compop.net

comite.populaire@videotron.ca

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

IL Y A PLUS DE CENT ANS, LE DÉBUT DES RELATIONS PUBLIQUES

Par Andrée O'Neill

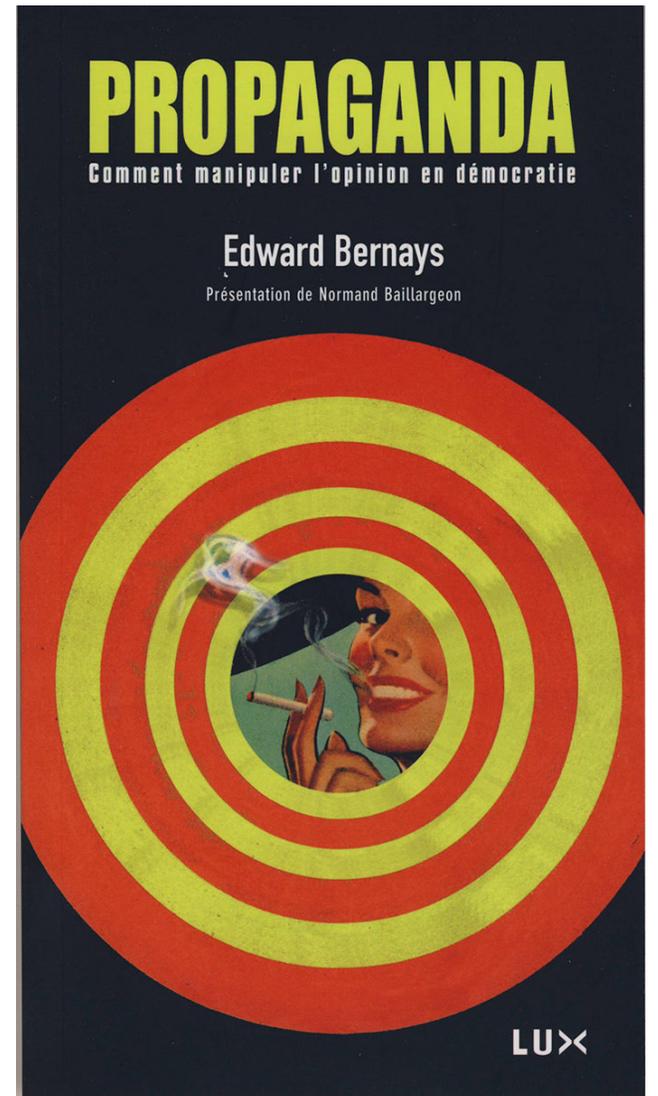
Pourquoi, envers et contre tout gros bon sens, aimons-nous tant notre char ? Pourquoi sommes-nous si facilement séduit·e·s pas le message de certain·e·s politicien·ne·s corrompu·e·s, narcissiques ou cupides ?

C'est parce que nos choix – et même nos idéaux – sont souvent le fruit d'offensives de persuasion orchestrées par de grandes compagnies spécialistes de la manipulation des masses. Il existe depuis longtemps des techniques très raffinées pour nous vendre des choses inutiles et nuisibles, au profit de ceux qui les fabriquent. Qu'il s'agisse de nous donner l'envie irrésistible de posséder une voiture, de nous faire avaler un changement au zonage municipal ou d'infléchir notre opinion sur un personnage ou un parti politique, ces techniques sont devenues, au fil de nombreuses décennies, très efficaces, précises et ciblées.

Elles étaient cependant plutôt embryonnaires en 1928, lorsque Edward Bernays a écrit le document fondateur du métier de relationniste, *Propaganda*. Bernays pratiquait avec plus ou moins d'enthousiasme le métier de journaliste lorsqu'il fut appelé à servir informellement de médiateur pour éveiller l'intérêt du public envers certains artistes en tournée aux États-Unis (dont le chanteur Caruso et le danseur Nijinski) qui ne jouissaient pas d'un préjugé favorable auprès des Américain·e·s. Ses interventions ayant été couronnées de succès, il prit conscience des possibilités infinies de certains procédés de maniement de l'opinion publique, qu'il avait mis en œuvre avec brio. Il décida d'officialiser ses services et de les proposer à des grandes entreprises, puis, par la suite, au gouvernement américain (notamment pendant la Première Guerre mondiale).

En onze chapitres, il s'exprime avec candeur sur la nécessité de « manipuler les opinions et les habitudes organisées des masses » et ainsi former « un gouvernement invisible » qui serait le véritable dirigeant d'un pays, d'un État, d'une ville, etc. Il constate que l'élargissement du droit de vote et de la scolarisation a favorisé l'avènement d'une conscience sociale qui « réduit la docilité des masses », et qu'il faut « fabriquer leur consentement », une expression reprise par le linguiste Noam Chomsky dans un de ses ouvrages les plus connus.

Propaganda est néanmoins devenu une référence pour les professionnels des relations publiques. Aujourd'hui, les héritier·ère·s d'Edward Bernays sont très nombreux·ses à s'activer dans toutes les directions : les demandes affluent, partout dans le monde, de la part de grandes entreprises, de gouvernements ou de personnalités publiques pour atténuer les effets d'un scandale politique, améliorer l'« acceptabilité sociale » de projets inacceptables, corriger un problème d'image ou même faire basculer une élection. Comment ? En « bâtissant un dialogue constructif et proactif avec les citoyens » ou en « diffusant le bon message, au bon endroit et au bon moment », comme le promettent dans leur



Propaganda par Edward Bernays publié chez Lux.

page d'accueil certaines des agences les plus en vue. Les relationnistes sont devenu·e·s maintenant beaucoup plus nombreux·ses que les journalistes (au Canada en 2021, il y avait 6 275 journalistes et 83 420 professionnels en publicité, marketing et relations publiques). De plus, les relationnistes ne sont pas régulé·e·s par un mécanisme de contrôle déontologique comme le sont les journalistes avec le Conseil de presse du Québec. Il n'est pas étonnant d'ailleurs qu'il y ait tant de tensions et de jeux de pouvoir entre le métier de relationniste et celui de journaliste.

Bien sûr, nous sommes moins crédules qu'il y a 100 ans puisque mieux éduqué·e·s. Les relations publiques, de même, ne servent pas toujours qu'à mettre les puissant·e·s de ce monde à l'abri de la démocratie et de la transparence ; des gouvernements et des organisations y ont parfois recours pour promouvoir des comportements souhaitables comme la vaccination, la scolarisation, le dépistage de certaines maladies, la prévention des accidents de la route, etc. Mais on ne se trompe pas en disant qu'il nous reste encore du chemin à faire et que les « spin doctors » ont de beaux jours devant eux...

Edward Bernays, *Propaganda*, Montréal, Lux Éditeur, 2008.



Mélissa Coulombe-Leduc
Conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants
Membre du comité exécutif

Au plaisir de vous servir!

melissa.coulombe-leduc@ville.quebec.qc.ca | 418 641-6080

VILLE DE
QUÉBEC
l'accent
d'Amérique

DES CITOYEN·NE·S ET DES ORGANISMES INQUIETS DÉNONCENT LA FERMETURE IMMINENTE DU BUREAU D'AIDE JURIDIQUE EN IMMIGRATION DE QUÉBEC

(La Rédaction) Des centaines de personnes se sont réunies dimanche, le 23 mars dernier, devant l'Assemblée nationale du Québec pour réclamer le maintien des activités du Bureau d'aide juridique (BAJ) en immigration de Québec.

Le Carrefour d'action interculturelle (CAI), le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ), le Collectif de lutte et d'action contre le racisme (CLAR), le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (IWC-CTI), la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) et le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire (RÉPAC 03-12) sont à l'origine de ce rassemblement faisant suite à l'annonce du non-renouvellement du financement alloué à ce bureau d'aide juridique. Cette annonce de la Commission des services juridiques (CSJ) implique que le BAJ ferme ses portes définitivement à compter du 31 mars 2025.

Le CAI, le RATTMAQ, le CLAR, la IWC-CTI, la TCRI et le RÉPAC 03-12 s'opposent fermement à cette annonce de fermeture et dénoncent les coupes dans le financement des services s'adressant aux personnes (im)migrantes de tous statuts. Dès le 1er avril, c'est 200 personnes (dont un grand nombre



Plusieurs personnes étaient présentes le 23 mars dernier pour dénoncer la fermeture du Bureau d'aide juridique en immigration, le seul qui dessert l'ensemble de l'Est du Québec.

sont des personnes en processus de demande d'asile, sans statut ou vivant avec un statut précaire) qui perdront leur représentant légal. Ce chiffre n'inclut pas les plusieurs dizaines de personnes en attente de recevoir des services du BAJ en immigration. Une telle annonce est catastrophique, représente un recul majeur sur le plan de l'accessibilité à une

représentation légale juste et équitable pour les personnes migrantes vulnérables et impliquera des coûts humains, organisationnels et sociétaux qui dépasseront de loin les maigres économies qu'elles permettent à l'État dans l'immédiat.

Le bureau dessert présentement l'entièreté de l'Est du Québec, de Trois-Rivières à Gaspé. La fermeture implique donc la disparition des services d'aide juridique dans l'ensemble de la région.

« Je m'inquiète profondément de la possibilité de voir ce bureau fermer. L'aide juridique n'est pas un luxe, c'est une nécessité vitale pour celles et ceux qui arrivent au Canada en quête de protection et de stabilité. Si ce bureau cesse ses activités à Québec, de nombreuses familles dans notre situation feront face à des obstacles sérieux », témoigne une mère de famille ayant eu recours aux services du Bureau d'aide juridique en immigration.

Mise à jour au 14 avril 2025

Comme le site de l'Aide juridique Québec l'indique, le BAJ est fermé définitivement depuis le 1er avril 2025. Les personnes ayant déjà un dossier à ce bureau et qui ont besoin d'information, peuvent contacter Me Véronique Martel-Simard au 418 643-4167.

ET SI PLUS DE POLICE N'ÉTAIT PAS LA SOLUTION ?

Par Fabienne Pion

À la suite du rassemblement du 15 mars dernier par la Coalition pour le droit de manifester à Québec, dans le cadre de la journée contre la brutalité policière, une discussion collective sur le définancement de la police a eu lieu. Cela a mené à la réalisation que c'était un sujet peu connu de la population générale. De fait, le principe de définancement de la police peut sembler quelque chose d'intense, voire d'extrême. Cependant, considérant que le budget du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) se situe autour de 156 millions de dollars (2024) et qu'à chaque année, il y a une hausse des appels au 911 liés à des enjeux de santé mentale, il est important d'avoir une réflexion pour savoir si cela est la façon dont nous voulons investir notre argent collectif.

Tout d'abord, qu'est-ce que le définancement de la police ? C'est le fait diminuer le budget alloué aux services policiers, pour ensuite réinvestir cet argent dans d'autres aspects de la société, particulièrement les services sociaux. L'idée derrière ce concept est que le développement de ressources de soutien et de prévention, fait par et pour les communautés, a plus de chances de régler les problèmes sociaux qu'une approche punitive. Cependant, il n'existe pas de consensus au niveau du définancement demandé. En effet, les opinions peuvent aller de la simple diminution du budget alloué à la police à son abolition totale.

Il est d'abord important de comprendre l'origine de cette revendication. Elle débuta aux États-Unis pour dénoncer et lutter contre la violence policière et les injustices du système judiciaire. C'est pendant le mouvement Black Lives Matter (La vie des personnes noires compte) qu'elle fut popularisée et reprise par la suite par plusieurs organisations partout dans le monde, dont au Canada et au Québec.

Mais pourquoi définancer la police ? N'est-elle pas là pour nous défendre ? La question se pose. Cependant, lorsque nous observons l'impact de la présence policière, la réponse devient plus claire. De fait, le travail de la police n'a généralement rien à voir avec la prévention du crime. Elle a même très peu d'impact sur le crime en général, son rôle étant généralement d'intervenir une fois qu'un crime a été commis. Bien qu'elle permette parfois d'intervenir pour mettre fin au crime, par exemple lors de violences physiques, il est important de questionner la fausse perception qu'une présence policière massive permet de prévenir

le crime. De fait, la meilleure manière, qui fut prouvée efficace, pour réellement prévenir la criminalité est d'investir ... en prévention !

Je vous entends déjà me dire « mais c'est bien beau couper les fonds, mais on coupe quoi ? ». Des groupes, comme la Defund The Police Coalition située à Montréal, se sont questionnés sur le sujet. D'abord, une des choses à diminuer serait l'équipement. En effet, les policiers·ères sont sur-équipé·e·s plus que jamais : pistolet paralysant (taser), poivre de cayenne, matraques, balles en caoutchouc et armes à feu. Considérant qu'un des rôles principaux du SPVQ est la surveillance du territoire (la sécurité routière et la surveillance lors de grands événements), il est difficile de comprendre pourquoi une aussi grande quantité d'équipements est nécessaire, particulièrement ceux ayant des conséquences létales. Malheureusement, au moment de l'écriture de cet article, le SPVQ refuse de transmettre les informations concernant le nombre d'interventions durant lesquelles une arme à feu avait dû être utilisée.

Un autre aspect qui est nécessaire de considérer pour un définancement de la police est la nécessité de décriminaliser plusieurs comportements, particulièrement ceux qui peuvent être considérés comme des « crimes sans victimes ». Les plus connus sont le travail du sexe et la consommation de drogue.

En effet, l'argent mis dans le contrôle de ces comportements par la police pourrait être réinvesti dans des services de prévention et de réduction des méfaits, comme plus de points de service de



Ici, une affiche d'une personne présente au rassemblement du 15 mars contre la brutalité policière dénonçant la criminalisation de la survie des personnes en situation d'itinérance, entres autres.

consommation supervisée (ce qui permet d'offrir du matériel de consommation neuf et de diminuer les risques d'en retrouver dans les rues) ou plus d'intervenante·s sur le terrain. En plus de cela, les coupes budgétaires pourraient permettre un meilleur financement des écoles, du réseau de la santé, des programmes en prévention de la pauvreté, des organismes communautaires, du transport en commun, ou même du logement social. Bref, n'importe quel endroit qui permettrait aux personnes de notre société de vivre mieux.

Au final, il est évident que nous ne pouvons pas complètement éradiquer la police du jour au lendemain. Par contre, il reste intéressant de se questionner sur la place que la police devrait prendre dans notre ville et dans nos quartiers. Investir dans des services de type « contrôle » plutôt que dans des services de soutien est un choix de société. Est-ce celui que l'on désire faire collectivement ?

Si cet article vous a donné envie d'en apprendre davantage sur cette idée, je vous invite à lire *1312 raisons d'abolir la police* de Gwenola Ricordeau, ainsi que *À qui la rue ? Répression policière et mouvements sociaux* de Francis Dupuis-Déri.

LES LOCATAIRES ABANDONNÉ·E·S PAR LE GOUVERNEMENT [ENCORE CETTE ANNÉE]

(La rédaction) Le 14 avril dernier, des membres de la Coalition de Québec contre les hausses de loyer ont brandi une bannière au coin des boulevards Charest et Langelier pour dénoncer l'inaction du gouvernement face aux hausses de loyers qui n'ont cessé de croître et de miner la qualité de vie des locataires au profit des investissements de certain·ne·s.



photo : Nicolas Lefebvre

Des membres de la Coalition de Québec contre les hausses de loyer ont réalisé une action de visibilité, le 14 avril dernier, pour dénoncer l'inaction du gouvernement face aux hausses de loyer

Encore une fois, la période des avis d'augmentation de loyer s'est avérée difficile pour les locataires de la région de Québec. Les membres de la Coalition, qui se retrouvent en première ligne de cette crise, constatent l'ampleur des dégâts. En moyenne, les locataires qui ont contacté leurs services ont reçu des avis d'augmentation de 8,8 %, soit quatre fois plus que le taux d'inflation de 2024.

« Certaines augmentations sont carrément absurdes. Quand un propriétaire demande une hausse de 800 \$ sur un loyer de 655 \$, on se demande jusqu'où ça va aller. C'est 742 \$ de plus que notre estimation ! », a déclaré Félix Marois, organisateur communautaire au Bureau d'animation et d'information logement du Québec métropolitain. Selon la Coalition, ces hausses exorbitantes sont loin d'être isolées : près de deux locataires sur trois ont reçu un avis d'augmentation plus élevé que l'estimation fournie par les groupes logement, basée sur les indicateurs du Tribunal administratif du logement (TAL).

La locataire qui a fait face à cette demande de 800 \$ ainsi qu'à un avis d'éviction pour subdivision, malgré le moratoire pour ce type d'éviction, a tenu à partager son expérience : « Je veux que les droits des locataires soient respectés. Suite à

cette annonce d'augmentation abusive, je me suis sentie déstabilisée et je me suis questionnée sur le pourquoi. Ensuite, je me suis dit que je ne suis pas responsable de payer une telle augmentation et que c'est mon choix d'être locataire ! »

Cette année, les hausses abusives ne sont pas seulement la faute des propriétaires qui cherchent à exploiter leur position dominante en période de pénurie de logements accessibles et de flambée des loyers. En effet, avec une hausse de base de 5,9 % pour un logement non chauffé, le TAL donne un avantage majeur aux propriétaires immobiliers. Dans la région, la hausse « acceptable » la plus élevée a été de 250 \$ pour un loyer de 600 \$ par mois.

« Nous aurions aimé que le premier ministre intervienne pour défendre les locataires, comme il l'a fait pour les consommateur·rice·s dans le dossier des hausses de tarifs d'Hydro-Québec », a ajouté Guillaume Béliveau Côté, animateur-coordonnateur au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

En approfondissant les raisons derrière ces hausses vertigineuses, il devient évident que ce ne sont pas uniquement les coûts d'exploitation et de travaux qui sont en cause. En effet, c'est l'augmentation des revenus nets des propriétaires (calculée selon le revenu total duquel on déduit les coûts d'exploitation) qui explique la majorité de ces hausses. Avec environ 60 % des augmentations liées aux revenus nets des immeubles, les propriétaires en profitent largement. « En somme, ce que dit le gouvernement, c'est que plus ton immeuble te rapporte, plus tu peux augmenter les loyers. Si ce n'est pas renforcer la position privilégiée des propriétaires, je ne sais pas ce que c'est », a souligné Azélie Rocray, coordonnatrice de la Table citoyenne Littoral Est.

Face à cette spirale inflationniste – plus le revenu net d'un propriétaire est élevé, plus la hausse de loyer est grande, entraînant ainsi une augmentation des revenus sans fin –, il est urgent de réformer la méthode de calcul des augmentations de loyer.

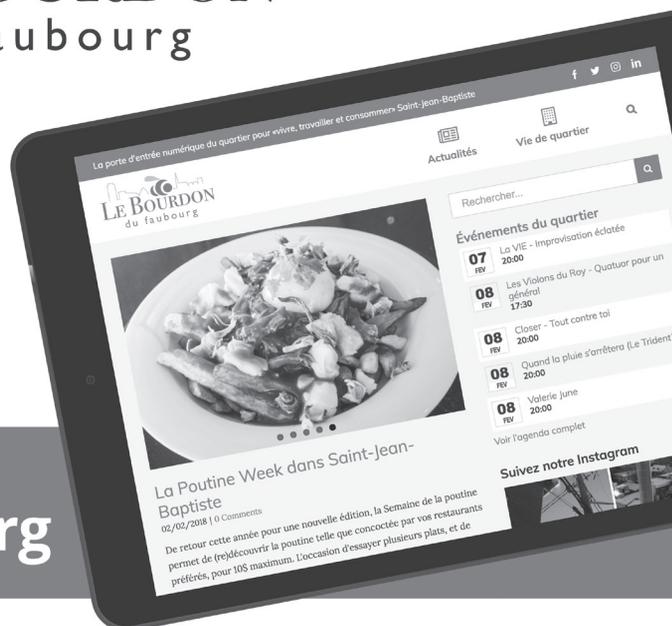
La Coalition demande au gouvernement d'agir immédiatement. Un gel des loyers est essentiel pour stopper cette hémorragie et permettre une réforme de la méthode de calcul des hausses de loyers. Elle réclame également la mise en place d'un contrôle des loyers afin de garantir l'accès à un logement décent pour toutes et tous et ainsi permettre à l'habitation de ne pas être traitée comme un outil d'investissement.

La Coalition de Québec contre les hausses de loyer est formée du Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain (BAIL), du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, du Comité logement d'aide de Québec Ouest, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, de la Ruche Vanier et de la Table citoyenne Littoral Est.

LE BOURDON du faubourg

Actualités,
Vie de quartier,
Histoire et patrimoine,
Agenda du quartier...

Exclusivement en ligne sur
bourdonmedia.org



suivez @bourdonfaubourg sur



VIVRE, TRAVAILLER ET CONSOMMER
SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le Vestiaire du Faubourg

Du lundi au samedi de 12 h à 16 h

et le jeudi de 12h à 20 h

Horaire sujet à changement.

Contactez-nous pour le vérifier.

780, rue Sainte-Claire | 418-522-0454



CAROTTE JOYEUSE

ÉPICERIE
SANTÉ

690, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P8
Tél : 418-647-6881
Fax : 418-647-3953
Courriel : info@lecrac.com

LA PRESSION MONTE POUR LE LOGEMENT SOCIAL

Par Marie-Ève Duchesne (d'après la brochure produite par le FRAPRU « Mettre les bouchées doubles – faire progresser la part du logement social au Québec* »)

Pénurie de logements locatifs, flambée des loyers, discrimination, évictions ou reprises malhonnêtes en vue de faire du profit : la crise du logement n'est plus à démontrer. Profitant d'un marché qui leur est favorable, propriétaires, promoteurs et investisseurs immobiliers cherchent à maximiser leurs investissements en usant de stratégies qui multiplient les dénis du droit au logement des locataires. Faut de mécanismes de protection adéquats et d'alternatives, les ménages locataires sont toujours plus nombreux à vivre de l'insécurité résidentielle, dans des logements trop petits, trop chers, insalubres, non accessibles ou non sécuritaires. À l'exception des très nantis, aucun ménage n'est à l'abri. Ceux à faible et modeste revenus sont de plus en plus menacés par le mal-logement, les plus précaires étant à un pépin près de l'itinérance. L'absence de mesures efficaces de contrôle du marché locatif privé et la part insuffisante du logement social (seulement 11 %) au sein du parc locatif font en sorte que la crise du logement continue de prendre de l'ampleur.

Pourtant, des nouveaux logements, il y a en a ?

Selon les données recueillies par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux de logements inoccupés était de 1,8 % en 2024, soit bien en dessous du seuil d'équilibre de 3 %. La pénurie était généralisée à l'ensemble des régions métropolitaines de la province. La SCHL notait également une érosion de l'abordabilité du marché locatif.

En effet, au-delà de la rareté, les locataires doivent faire face à une crise de l'abordabilité. Depuis les prémices de la crise du logement en 2018, le loyer moyen a augmenté de 47,2 % au Québec, atteignant 1 119 \$ en 2024.

Non seulement les nouveaux logements qui se construisent sont hors de prix, mais une hausse importante des loyers est observée à chaque changement de locataire. En témoigne la différence impressionnante de loyers entre les logements occupés et ceux disponibles. Toujours selon les chiffres de la SCHL, en 2024, cette différence était de 43,5 % à Montréal (pour la région métropolitaine de recensement – RMR), 42,6 % à Québec (RMR) et de 38,9 % à Gatineau (RMR). Dans ce contexte, trouver un logement vacant à bas loyer relève quasiment du miracle.

Vers la socialisation du parc locatif

Pour le FRAPRU, le terme « socialisation » réfère à un processus de progression de la place occupée par le logement social au sein du parc locatif. Il peut être atteint par la construction neuve, par l'acquisition ou l'expropriation de logements locatifs privés ou de maisons de chambres, en vue de leur transformation en logement social.

En permettant l'accès à un logement décent, sécuritaire et réellement abordable, le logement social représente la formule la plus complète et durable pour assurer le droit au logement. Pour le FRAPRU et les autres regroupements du secteur du logement social et communautaire, afin de répondre aux besoins les plus urgents, le Québec doit doubler la part occupée par le logement social au sein du parc locatif, pour en atteindre au moins 20 % d'ici 15 ans. Son développement doit être assuré par un ou des programmes financés adéquatement, pérennes et dédiés uniquement au logement social.

Augmenter la part du logement social au sein du parc locatif répond tant aux besoins en termes d'offre que d'abordabilité. La construction de logements sociaux sous différentes formes permet d'agir comme rempart aux crises du logement. En limitant les variations de prix dues à des investissements spéculatifs, le logement social contribue à freiner la spéculation immobilière, à maintenir des loyers plus bas et favorise le maintien des locataires dans leur milieu.

Retirer des unités du marché locatif privé, pour les socialiser, les protège de la spéculation, tout en assurant une sécurité d'occupation aux locataires. En freinant la spéculation immobilière et la gentrification qui en découle, le logement social contribue à stabiliser les quartiers et à assurer le pouvoir d'achat des locataires sur place. Investir dans le logement social offre ainsi un moyen effectif de réduire les inégalités, de favoriser la mixité sociale et l'amélioration d'un quartier, sans chasser les moins nanti-e-s de leur milieu de vie.

On se mobilise pour contrer la crise

Les pressions politiques devront s'accroître dans les prochains mois et les



Manifestation à Québec
Samedi le 24 mai 2025
13 h Place de l'Université-du-Québec

prochaines années afin que se réalise ce vaste chantier permettant une véritable sortie de crise. C'est dans ce contexte que le Front populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a lancé en 2023 sa campagne « La clé, c'est le logement social ! ». Une campagne qui vise à talonner le gouvernement caquiste tout au long de son présent mandat jusqu'à obtenir gain de cause. Rappelons déjà que le camp à Québec**, organisé à l'automne 2024, s'inscrivait dans cette campagne.

Afin de continuer à mettre la pression, les membres du FRAPRU ont voté, lors de l'Assemblée générale de novembre dernier, l'occupation de terrains et de bâtiments dans la semaine du 19 mai 2025. À Québec, c'est le samedi 24 mai que se tiendra une importante journée d'actions. Pour l'occasion, une manifestation régionale débutera à 13 h de la place de l'Université-du-Québec, à l'intersection de la rue de la Couronne et du boulevard Charest. D'autres actions seront également organisées en marge de la semaine du 19 mai. Vous pouvez en être tenu-e au courant en suivant la page Facebook du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste : @CompopSJB.

Comme disait l'autre (l'autre étant l'autrice de cet article) : ce n'est pas demain qu'on va être bien. Mais c'est assurément ensemble, réuni-e-s, mobilisé-e-s qu'on peut se sentir mieux devant l'ampleur des crises qui nous affligent.

*Pour consulter la brochure : <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2024/12/2024-hiver-Brochure-socialisation.pdf>

** Pour lire un article à ce sujet : <https://www.compop.net/content/le-frapru-campe-%C3%A0-qu%C3%A9bec>

DES AMÉLIORATIONS À VENIR POUR LES RUES PARTAGÉES DU FAUBOURG

Par Marie-Ève Duchesne

Afin de réagir aux nombreux commentaires concernant le sentiment de sécurité sur les rues partagées créées par la Ville de Québec dans la dernière année, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop) a installé des panneaux sur les rues Saint-Olivier, des Zouaves et Saint-Gabriel mettant de l'avant l'importance de la priorisation des piéton-ne-s et des vélos et exigeant un ralentissement de la circulation automobile. Cette action avait pour objectif de réitérer un appui fort au principe des rues partagées qui doivent comprendre des aménagements structurants qui permettent d'imposer la rue partagée.

Un sentiment de sécurité qui fait défaut

Après avoir laissé un temps d'adaptation aux nouveaux projets de rues partagées dans le faubourg, force a été d'admettre que le concept réfléchi par la Ville de Québec ne permettait pas de répondre au sentiment de sécurité nécessaire à son implantation. De nombreux commentaires ont été récoltés à l'effet que la vitesse automobile de 20 km/h et la priorisation des piéton-ne-s et des vélos ne sont aucunement respectées par les automobilistes sur ces tronçons. Gabrielle Verret, permanente au Compop, explique : « La vision du Compop concernant la rue partagée a toujours impliqué des mesures structurantes pour assurer la sécurité et la convivialité. Si de l'éducation doit être faite auprès des automobilistes, on ne peut pas non plus compter que sur de la bonne foi ! Il faut trouver des aménagements qui permettent d'imposer un ralentissement, de donner un signal clair que l'on arrive sur une rue particulière : des effets d'entonnoir aux intersections, des changements de sens de rues, un effet de « zigzag » sur les rues ou toute autre option qui viserait cet objectif. Actuellement, on ne peut pas dire que les aménagements répondent à cet objectif. »



Simulation visuelle du réaménagement phase 2 de la rue Saint-Olivier (rue partagée jusqu'à Sutherland).



Simulation visuelle du réaménagement de la rue Sutherland qui deviendra une rue partagée.

Le déneigement : un enjeu... déjà vu

N'aidant pas du tout à augmenter le sentiment de sécurité, l'enjeu du déneigement, maintenant à la charge des résident-e-s, aura contribué à augmenter l'insécurité ambiante. En effet, les zones refuges recouvertes de neige ont été inaccessibles tout l'hiver, l'accès aux résidences a posé plusieurs difficultés d'accessibilité, particulièrement pour les résident-e-s demeurant du même côté que le stationnement des voitures. Des irritants qui, selon le Comité populaire, auraient pu être évités.

« Quiconque a vécu l'implantation de la rue Sainte-Claire comme rue partagée se rappelle de la saga du déneigement ! Une saga qui aura pris fin avec une consultation publique le 18 décembre 2014, spécifiquement sur le sujet du stationnement et du déneigement sur Sainte-Claire. À ce moment, la Ville avait revu sa position sur la responsabilité du déneigement. Pourquoi remet-elle en place un système qui a déjà fait l'objet d'un échec dans un projet-pilote ? », questionne la porte-parole. « À ce sujet, on nous répond que la machinerie pour le déneigement ne permet pas de le faire, ce que l'on nous indiquait également comme réponse pour la rue Sainte-Claire à l'époque. À ce niveau par contre, la Ville doit faire ses devoirs. On ne peut pas exiger d'un côté que les automobilistes changent leur vision concernant la rue partagée sans que la Ville fasse elle aussi son effort : elle doit changer sa vision du déneigement en incluant des rues partagées dans son aménagement », a ajouté Mme Verret.



L'importance des rues partagées : plus que jamais !

Loin de refroidir les ardeurs du Comité populaire qui milite depuis de nombreuses années pour un faubourg complet de rues partagées, l'organisme persiste et signe : la Ville doit continuer d'aller de l'avant avec l'implantation de rues partagées dans le faubourg. « Les derniers projets ne sont pas parfaits. Mais on espère grandement que la Ville sera à l'écoute afin d'apporter rapidement les modifications nécessaires aux projets existants, mais également pour les prochains projets qui verront le jour. Continuer avec le statut quo reviendrait à bousiller l'acceptabilité sociale de tels projets et nous sommes persuadé-e-s que ce n'est pas une option envisagée par l'administration en place. Devant l'ampleur des enjeux de mobilité et climatiques qui nous guettent, les rues partagées se doivent d'être, dès leurs premiers balbutiements, des espaces sécuritaires et conviviaux », affirme Mme Verret.

La Ville répond aux préoccupations soulevées par le Compop

En séance d'informations, le 14 avril 2025*, la Ville de Québec est venue présenter deux nouveaux projets de rues partagées pour le quartier dont les travaux débiteront en mai. Deux projets qui, somme toute, présentent des bonifications à la suite des expériences vécues sur les réalisations de l'été précédent. Que ce soit par l'implantation d'un corridor piéton qui pourra être déneigé en continu l'hiver prochain sur Sutherland ou à l'aménagement des zones refuges dont certaines pourront être déneigées sur Saint-Olivier (et sur le premier tronçon de 2024), l'impression est que la Ville a été à l'écoute des irritants nommés par les résident-e-s en cours d'année. Au niveau de la sécurité, on note d'imposantes saillies de trottoirs avec plantation aux intersections, notamment tout au long de la rue Sutherland, qui auront pour objectif de faire ralentir la circulation automobile. Finalement, un plan d'action autour de la communication et de la sensibilisation sera déployé au courant de l'année.

Si les améliorations pour les prochains projets de rues partagées sont très claires dans les plans de la Ville, la présentation du 14 avril aura laissé sur sa faim toute personne qui souhaitait en apprendre plus sur les interventions qui seront faites pour corriger la situation sur les projets déjà en place. La Ville de Québec a néanmoins annoncé son désir de pousser plus loin ses observations et d'en analyser les résultats afin d'être en mesure de faire des interventions, probablement d'ici l'été 2025. La Ville se dit être « en continu » dans ce processus, c'est-à-dire que si les interventions faites sont insuffisantes, d'autres pourront être déployées. Le temps et l'expérience viendront donc bonifier les futurs projets de rues partagées du quartier, mais également de la ville.

* Pour voir la présentation, visitez le site de la Ville de Québec : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=535>

DES MILLIERS DE PERSONNES ENTOURENT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(La Rédaction) Répondant à l'appel de la Coalition régionale pour la justice climatique et sociale, des milliers de personnes ont participé à une chaîne humaine géante à l'occasion du Jour de la Terre, le 22 avril dernier. L'Assemblée Nationale en formant une chaîne humaine géante. Des personnes de tous les milieux se sont d'abord rassemblées devant l'Assemblée nationale où des prises de paroles ont eu lieu. Les organisateurs et organisatrices ont déployé une contravention géante pour crimes environnementaux sur la porte St-Louis.

L'année la plus chaude jamais enregistrée

Les scientifiques sont unanimes, les gouvernements du monde entier n'en font pas assez pour renverser la tendance et protéger la population de la catastrophe climatique. L'année 2024 aura été la plus chaude jamais enregistrée, franchissant le cap des +1,5°C. « La limite des +1,5°C est franchie presque une décennie plus tôt qu'on le prévoyait il y a 5 ans à peine. Ça nous place sur une trajectoire où les coûts humains et sociaux vont être catastrophiques dans les deux prochaines décennies. Pendant ce temps-là, nos gouvernements reculent sur plusieurs mesures climatiques » s'est alarmé Naélie Bouchard Sylvain du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches en s'adressant à la foule. « C'est inacceptable de laisser notre santé, nos droits et notre qualité de vie dans les mains de politicien-ne-s complètement irresponsables et déconnecté-e-s des enjeux, leurs belles paroles et leurs engagements c'étaient du vent, des mensonges pour nous endormir, pour être réélue-s et continuer de faciliter la vie aux grosses multinationales, Northvolt, Stablex, Glencore » s'est insurgé la porte-parole de la Coalition.



Plusieurs personnes étaient réunies devant l'Assemblée nationale, le 22 avril dernier, pour revendiquer des actions concrètes de la part des différents paliers de gouvernements pour répondre à l'urgence climatique et sociale.

De climato sceptique à climato-dénialiste

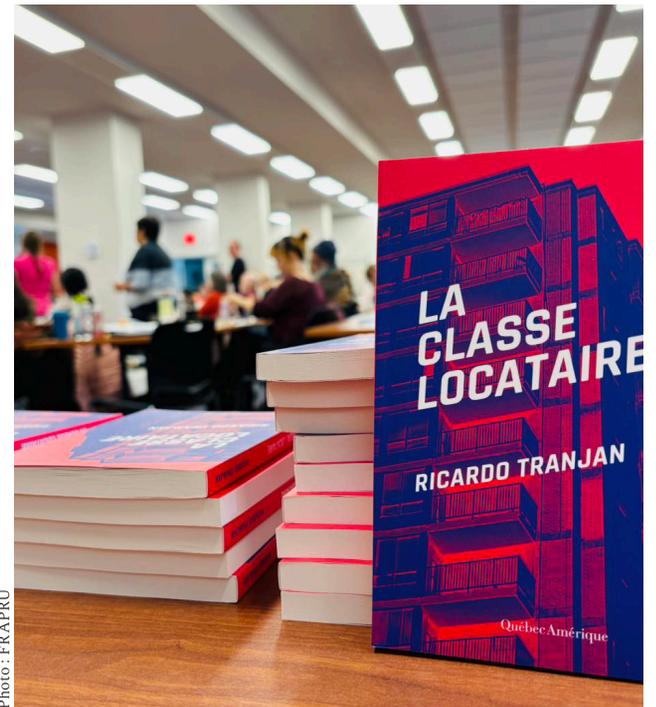
L'arrivée au pouvoir de plusieurs gouvernements climato-dénialistes, avec en tête de liste Donald Trump qui a promis de relancer l'extraction des énergie fossiles, sabote carrément les efforts déployés dans les dernières décennies. Les principaux partis aux élections fédérales semblent vouloir profiter de la crise pour amorcer d'importants reculs en matière d'émission des GES. L'abandon quasi unanime de la taxe carbone sans aucune solution de rechange semble confirmer les craintes des environmentalistes. La réaction du ministre Charette et du premier ministre Legault est particulièrement lamentable, l'un promet de reculer en matière de transition énergétique, l'autre semble prêt à se mettre à genou devant les partisans de l'industrie fossile. « Il est hors de question qu'on accepte les reculs dans la lutte pour une transition juste, on va continuer de vous talonner, de dénoncer vos promesses vides » s'insurge François-Proulx Duperré, du Conseil central de Québec-Chaudière Appalaches (CSN). « Les grosses compagnies comme Stablex détruisent les milieux naturels sans aucun égard aux conséquences sur la population. C'est évident que le gouvernement Legault n'est pas aux services de la population comme il le démontre en s'attaquant au droit de grève, en relançant l'austérité, pire ce gouvernement ose mettre la faute du déclassement de la cote de crédit du Québec sur les travailleurs et les travailleuses, c'est franchement dégueulasse, » poursuit le porte-parole.

Rebâtir un avenir juste et durable

La Coalition promet de poursuivre la pression sur les élu-e-s et de talonner le prochain gouvernement fédéral. « Ça va prendre plus que des belles promesses pour nous convaincre, » explique Marie Maltais, présidente du Réseau E3. « On prévoit déjà les suites de la mobilisation pour l'automne, on sera aux candidat-e-s aux élections municipales de nous convaincre qu'ils et elles ont de vrais ambitions en matière de lutte au GES » poursuit-elle. « On est d'ailleurs vraiment déçu que le Maire Marchand n'ait pas décidé de faciliter la mobilisation en rendant le transport en commun gratuit pour la journée » conclut la porte-parole.

ENTRE GUILLEMETS, SVP !

Par Andrée O'Neill



La classe locataire livre de Ricardo Tranjan publié chez Québec Amérique

On ne parle plus beaucoup de lutte des classes. C'est regrettable, et l'une des illustrations les plus éloquentes de cette lutte est sûrement la situation du logement : évictions, habitations insalubres, hausses de loyer abusives, taux d'inoccupation frôlant le 0 %, etc. Mais cette situation est tout sauf une « crise ». Dans *La classe locataire*, Ricardo Tranjan, chercheur principal au Centre canadien de politiques alternatives (un peu l'équivalent canadien anglais de l'Institut de recherche et d'information socioéconomique au Québec) nous démontre, statistiques et archives à l'appui, que cette « crise » est plutôt un état permanent amplement facilité par les mécanismes d'un marché immobilier bien huilé, conçu sur mesure pour la classe dominante, celle des propriétaires.

Le logement n'est pas une marchandise, malgré que c'est bien cette idée qui est véhiculée dans la culture populaire et représentée comme une porte d'accès au rêve américain, un gage d'enrichissement rapide et facile. Pour s'en convaincre, il suffit de voir la popularité des sites comme *Les mordus de l'immobilier* ou des émissions de télé-réalité comme *Flip de filles* ou *Passion poussière*.

Ricardo Tranjan détricote le mythe soigneusement tissé de la bonne volonté des promoteurs immobiliers qui, devant la « crise », brandissent la construction de complexes d'habitation (trop chers mais rebaptisés « abordables »), comme une solution « équitable » ou « gagnant-gagnant », ou encore le mythe des « propriétaires en difficulté » qui comptent sur la location d'un bien immobilier pour leur subsistance. La vérité est plutôt que la classe propriétaire s'enrichit sur le dos de la classe locataire, et que locataires et propriétaires se trouvent de part et d'autre d'une très haute palissade.

Il n'y a aucune révélation fracassante dans cet ouvrage pour quiconque milite pour le droit au logement ou, simplement, se trouve en état de précarité résidentielle. Mais Ricardo Tranjan invite tout le monde à choisir son camp : la pénurie de logements abordables demande une solution politique; accepter de dépolitiser le débat sur cette question, c'est accepter de faire perdurer cette pénurie.

Ricardo Tranjan, *La classe locataire*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 2025.

UNE CINQUIÈME SAISON POUR LE SERVICE DE VÉLOPARTAGE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

(La rédaction) En présence du maire de Québec, M. Bruno Marchand, la présidente du Réseau de transport de la Capitale (RTC), Mme Maude Mercier Larouche, a dévoilé, le 8 avril dernier, les nouveautés pour la cinquième saison d'àVélo, le service de vélopartage à assistance électrique exploité par Capitale Mobilité. En plus de la bonification majeure du réseau qui totalisera 165 stations et 1 800 vélos, la saison d'àVélo sera prolongée de deux semaines, soit jusqu'au 15 novembre.

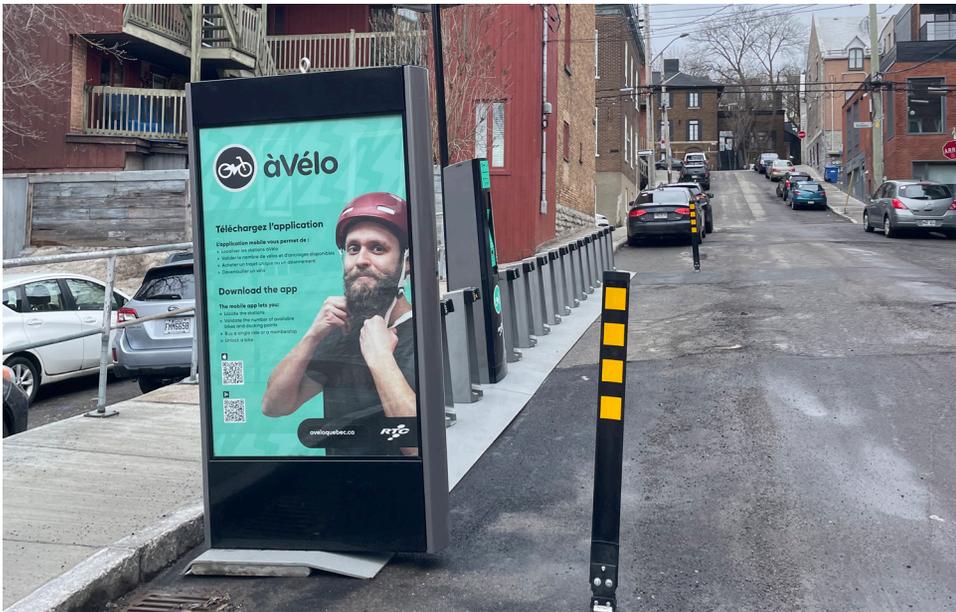
Entre le 1er novembre et le 15 novembre, ce sont 60 stations électrifiées et situées à proximité des pistes cyclables qui resteront ainsi disponibles pour la clientèle. Cette extension répond à une demande croissante des client-e-s, qui souhaitent profiter du service sur une période plus longue. L'annonce a eu lieu au campus Charlesbourg du Cégep Limoilou, situé dans le quartier des Jésuites, où de nouvelles stations seront disponibles cette année.

« La popularité d'àVélo ne cesse de croître d'année en année, ce qui témoigne de l'appétit grandissant des citoyen-ne-s pour des modes de transport actifs et accessibles, a affirmé le maire de Québec, M. Bruno Marchand. Je me réjouis que nous puissions bonifier l'offre en étendant le service à de nouveaux quartiers périphériques et en prolongeant la saison. Ces améliorations concrètes contribuent à rendre la mobilité à Québec plus fluide et durable. Je souhaite à tous les cyclistes une excellente saison d'àVélo ! »

Des nouveaux quartiers desservis

Au total, ce sont 50 stations et 500 vélos supplémentaires qui seront disponibles pour la clientèle, notamment dans les cinq nouveaux quartiers qui seront desservis par le service, soit Le Plateau, Saint-Rodrigue, des Jésuites, Vieux-Moulin et Des Châtel.

Ces nouveaux quartiers s'ajoutent aux 14 quartiers existants déjà desservis par le service. Ainsi, les six arrondissements de la ville de Québec sont désormais desservis par le service àVélo.



Le quartier aura une nouvelle station àVélo située au coin des rues Félix-Gabriel-Marchand et Saint-Olivier.

Grille tarifaire - saison 2025

Forfaits pour la clientèle membre	Tarifs *
Abonnement 30 jours Trajets illimités de 30 minutes	36 \$
Abonnement 30 jours Trajets illimités de 45 minutes	41 \$
Abonnement annuel Trajets illimités de 30 minutes	139 \$
Abonnement annuel Trajets illimités de 45 minutes	162 \$
Forfaits pour la clientèle occasionnelle	Tarifs
Trajet unique à la minute	1,00 \$ (déverrouillage) 0,33 \$ (tarif à la minute)
Trajets multiples 24 heures Trajets illimités de 45 minutes	19 \$ *

* Minutes supplémentaires : Le prix est de 0,25\$/minute pour la clientèle membre et de 0,33\$/minute pour la clientèle du forfait Trajets multiples 24 heures.

Nouvelle grille tarifaire pour l'utilisation des àVélos pour la saison 2025.

Et pour le faubourg ?

Le faubourg est toujours doté de ses cinq stations : sur la rue Saint-Jean devant le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste et devant le parc Saint-Matthew, sur la rue Richelieu devant le parc du même nom, sur la rue Lockwell devant le parc du même nom et au coin des rues Laviguer et Sainte-Geneviève. À celles déjà existantes s'ajoutera cette année une nouvelle station située au coin des rues Félix-Gabriel-Marchand et Saint-Olivier.

Offre tarifaire et nouveau titre 24 heures

Les membres bénéficieront des mêmes titres que l'an dernier, soit les titres annuels et 30 jours, qui répondent bien aux besoins de la clientèle. Les client-e-s occasionnel-le-s auront encore accès aux trajets uniques en plus de pouvoir utiliser le nouveau titre 24 heures pour réaliser plusieurs déplacements durant cette période. Ce nouveau titre répondra particulièrement aux besoins des touristes de la ville de Québec, qui souhaitent pouvoir réaliser plusieurs déplacements àVélo durant une courte période.

Les abonnements et les forfaits pour la clientèle occasionnelle sont disponibles sur l'application àVélo.

Etienne

GRANDMONT

Député de Taschereau

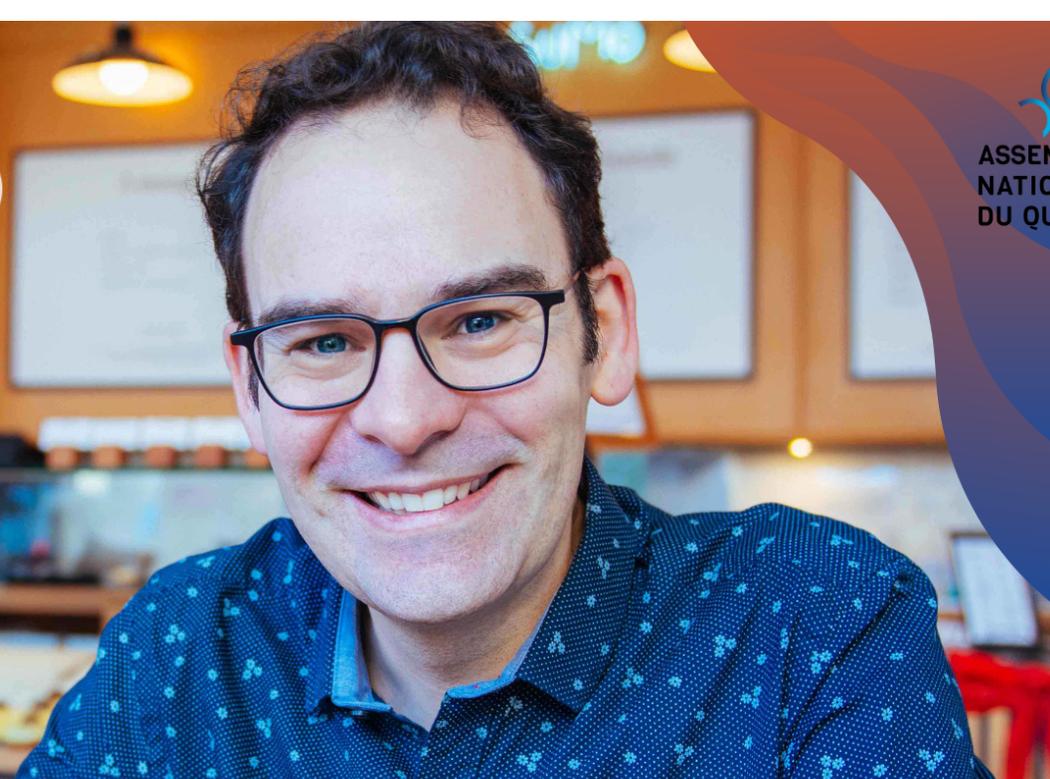


**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

418 646-6090

 Etienne.Grandmont.
TASC@assnat.qc.ca

 830, rue St-Joseph Est,
bureau 403, G1K 3C9



DOSSIER ÎLOT DORCHESTER

LA COALITION DORCHESTER EST CONTRE LA MODIFICATION AU PPU

Michel Beaulieu, membre de la Coalition Dorchester

Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) établi en 2017 se concluait ainsi : « Tout nouveau projet déposé auprès des instances municipales dans ce secteur sera évalué en fonction des orientations et des principes d'intervention véhiculés par le PPU en ce qui a trait, entre autres, aux gabarits et au paysage. »

Le projet Trudel aurait dû passer par ce filtre. Si ça avait été le cas, nous n'en parlerions pas ici, car il aurait été rejeté d'office.

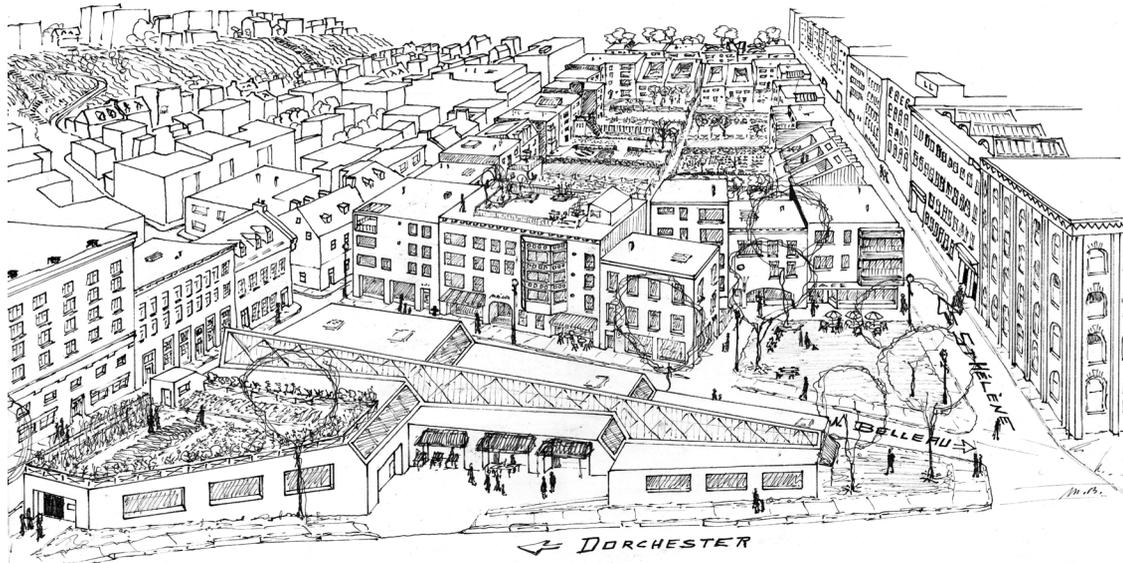


Photo : Marc Boutin

Plan pour un Îlot Dorchester à échelle humaine illustré par Marc Boutin, urbaniste ayant participé à de nombreuses luttes citoyennes.

Gabarit

Concernant le gabarit, le principe apparaissant dans le PPU est le suivant : « Un bâtiment projeté à proximité d'un secteur établi de plus faible densité doit présenter des caractéristiques d'implantation, de gabarit et de hauteur qui permettent de concilier la densification recherchée avec les caractéristiques du milieu existant. » p. 50

Au coin Dorchester, avec le projet de Trudel, on passe de 10 à 17 étages, de 33 mètres à 58 mètres. D'autres bâtiments du projet passent de 6 à 10 étages. Cela, en bordure de l'îlot des Tanneurs, dont les bâtiments, de l'autre côté de la rue, font 3 ou 4 étages. Ici, aucun principe de conciliation. On écrase l'îlot des Tanneurs, point final.

Paysages remarquables

Dans le PPU 2017, on retrouve une carte qui fait l'inventaire des perspectives visuelles du secteur. Dorchester, du nord vers le sud, constitue un corridor visuel remarquable. De même, du haut de Saint-Jean-Baptiste, du sud vers le nord. À la section 4.2.5 du PPU 2017, on lit ce principe pour le paysage :

« [Il faut] [p]réserver les perspectives visuelles d'intérêt lors des choix d'implantation des bâtiments ; accorder une attention particulière [...] au maintien de perspectives visuelles d'intérêt sur le paysage naturel et construit. » (p. 33)

Tant sur Dorchester que du haut de Saint-Jean Baptiste, l'implantation du projet Trudel bifferait corridors visuels et paysages remarquables. Pour ce qui est de la haute-ville, le projet a été élaboré comme si elle n'existait pas. Le principe de préservation du paysage a été jeté aux poubelles par le projet Trudel.

Ça déchire

Que la ville s'acharne à faire entrer le joufflu projet Trudel dans l'îlot Dorchester est à l'air fou et ça déchire.

Notre message à la Ville : respectez le milieu, respectez les gabarits du cadre bâti, préservez les paysages. Conformez-vous, en ces matières, au PPU 2017 !

Référence : Ville de Québec, Annexe H. Programme particulier d'urbanisme du secteur sud du centre-ville Saint-Roch. R.V.Q. 2511, 2017, https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/ppu/ppu_stroch_sud/docs/RVQ2511_PPU-Saint-Roch-sud_2017-06-06.pdf

L'ÉCHEC DU GROUPE TRUDEL

Iffet Orbay, architecte et historienne, membre de la Coalition Dorchester

Le projet pour l'îlot Dorchester présenté au public à l'automne 2024 avec fierté par le groupe Trudel, sous le slogan de « Respect et ambition pour Saint-Roch », n'a malheureusement pas réussi à atteindre l'acceptation unanime envisagée. Avec la taille démesurée de ses blocs résidentiels et surtout de son composant le plus haut, une tour d'usage mixte d'habitation et d'hôtellerie, le projet ne respecte pas son site et son voisinage. Du point de vue architectural et du design urbain, avec la masse des blocs en hauteur proposée, ce projet serait une aberration dans son contexte urbain, un cadre bâti majoritairement résidentiel et caractérisé aussi par la dominante falaise. Surtout, sa « tour » massive de presque 60 mètres de haut, s'élevant face à la falaise et les maisons typiques du faubourg de bas gabarit, étouffera un milieu de vie bien-aimé et à échelle humaine !

NOTE AU MAIRE MARCHAND : L'ÎLOT DES TANNEURS, UN QUARTIER VIVANT

Bibiane Couture, membre de la Coalition Dorchester

Monsieur Marchand, J'ai l'impression que la Ville est en train de vendre l'âme de notre quartier à des promoteurs qui, eux, ne veulent faire que des gains.

Sous une administration précédente, la Ville a su redonner vie à Saint-Roch en transformant et en restaurant les manufactures en ateliers d'artistes. Une administration visionnaire qui a fait de notre quartier un lieu privilégié où il fait si bon vivre. Depuis, des familles s'installent, les rires d'enfants résonnent sur Arago, dans les rues étroites de l'îlot des Tanneurs, dans le parc Badelard...

Nous sommes un quartier bien vivant, un quartier résidentiel unique que nous voudrions voir s'agrandir et s'élever dans l'îlot Dorchester.

Nous aurions aimé participer à un projet rassembleur comme celui pour l'îlot Saint-Vincent-de-Paul... pour en ressortir « forts et fiers ».

UNE ŒUVRE POUR L'ÎLOT

Marie Plante, membre de la Coalition Dorchester



J'ai peint cette œuvre à cause de la construction à proximité de mon atelier, qui en réduit l'accès. L'œuvre de 30 x 40 po (75 x 100 cm) a pour titre Échafauder.

DOSSIER ÎLOT DORCHESTER

DES MOTS ET DES LOGEMENTS SOCIAUX

Hélène Matte, membre de la Coalition Dorchester

Les conseillers politiques insistent pour désigner la situation comme une « crise du logement », laissant supposer qu'elle exige des solutions techniques, alors que le problème est clairement politique.

Ricardo Tranjan, dans *La classe locataire*

La crise du logement est une crise de l'abordabilité. Augmenter l'offre de logement ne permet pas de résoudre la crise de l'abordabilité. C'est là l'un des constats avancés en août 2024 par une étude de l'ENAP, supervisée par la professeure agrégée Fanny Tremblay-Racicot. Malheureusement, « l'abordabilité » est un mot galvaudé, mais ô combien utilisé par les élus et les promoteurs. C'est dorénavant un succédané de mauvais goût, soulignant en fait l'absence de logement social dans les nouveaux projets immobiliers.

« L'effet de chaîne » est un concept développé par des sociologues de l'École de Chicago. Il est récupéré ici et là par les élu-e-s et les médias. Cette théorie suppose que les locataires, pour aménager dans des nouveaux bâtis, quittent leurs logements pour lesquels d'autres habitant-e-s auront également libéré les leurs. Ainsi de suite. La théorie ne dit pas cependant si tout ce beau monde peut se payer les loyers devenus vacants... Que l'augmentation de l'offre de logement fasse baisser le prix des loyers, est une pensée magique dans laquelle se vautre des politiciens complaisants. Au mieux, elle en ralentit la hausse. Mais les logements neufs bousculent les valeurs du marché et augmente le prix médian des loyers.

La densification est sur toutes les lèvres. Des organismes qu'on croyait respectables se sont publiquement prononcés en faveur du développement outrancier proposé par Trudel Corporation à l'îlot Dorchester parce qu'ils considèrent, notamment, que la densification est une manière de combattre l'étalement urbain. Or, les projets immobiliers locatifs en vigueur sont susceptibles de créer l'exode des résident-e-s qui n'auront plus les moyens de rester dans leur propre quartier ou qui seront simplement écœuré-e-s par l'aménagement déprimant ou le mépris de l'administration municipale.

L'argument de « Québec, ville attractive », qui prône d'augmenter l'offre de logement pour les futur-e-s habitant-e-s au détriment des résident-e-s actuels est ainsi insidieux. Cet argument doit cesser d'excuser une construction effrénée. Il existe d'autres manières de densifier que la construction de tours et l'immobilier sauvage. Qu'arrivera-t-il si les logements prévus par la Ville sont construits, sans logement sociaux, sans tenir compte du patrimoine, sans l'accord des citoyen-e-s et en brisant les milieux de vie ? La ville sera moche. Les touristes ne viendront que constater les dégâts.

Tout le monde s'entend sur le problème de la crise de logement et beaucoup en subissent les conséquences. Néanmoins, on ne la règlera pas si elle n'est qu'un prétexte pour servir d'autres fins, soit la recherche éperdue du profit. Alors qu'ils prétendent contribuer à la solution, les spéculateurs immobiliers, et les élu-e-s qui sont leurs allié-e-s, instrumentalisent la crise et ne font que l'aggraver. Pire encore, quand la Ville tient des consultations pour la forme et contourne la possibilité d'un référendum, elle ajoute à la crise du logement celle de la démocratie.

Pour contrer la crise, la Coalition Dorchester réclame un minimum de 20 % de logements sociaux dans tout nouveau développement immobilier.

Trudel à l'îlot Dorchester : impérieux et massif

Think big, s'ti !

Elvis Gratton

Durant ses séances d'information privées, pré-consultation publique, le promoteur Trudel a dit que c'est « seulement » la tour de 17 étages qui débordait de ce que le PPU établit. C'est faux. Partout, le projet ne répond pas au PPU. Il y a une modification dans toutes les zones concernées, autant pour les hauteurs que pour les marges de recul.

Dans la première zone plus près de Caron, on ajoute 3 mètres (25 m au total). Dans la zone centrale, on ajoute 8 mètres (33 m au total) et pour la dernière, on ajoute 25 mètres (58m au total), passant respectivement de 7 à 10 étages et de 10 à 17 étages. Considérant que la hauteur de 58 mètres est calculée à partir de la rue Sainte-Hélène, et non de Saint-Vallier (plus haute), le promoteur aurait pratiquement les 20 étages qu'il souhaitait lors de la première version du projet. En ce qui concerne les marges de recul des étages supérieurs, pour la zone plus près de Caron et la zone centrale, elles commencent au 4e étage plutôt qu'au 5e,

**Dans mon 3 1/2 à 1 800\$ au centre-ville
l'avantage, c'est la vue**



mais elles sont réduites par rapport à ce que suggère le zonage. On demande maintenant un retrait de 3 mètres sur Sainte-Hélène, et de 5 mètres sur Saint-Vallier, ce qui enlève l'efficacité des marges de recul qui ont pour but de réduire l'effet de masse et d'atténuer l'impact de l'ombrage. Pour la zone incluant la tour, au lieu d'une projection de 50 %, la marge n'est que de 3 mètres sur Saint-Vallier... Ce seraient donc des bâtiments beaucoup, beaucoup plus denses et bien plus oppressants au niveau de la rue que ce que prévoit l'actuel zonage.

Une offre hôtelière concurrençant les AirBnB ? Et quoi, encore ? !

Il faut du courage politique pour affronter la classe propriétaire et forcer le gouvernement à maîtriser les marchés.

Ricardo Tranjan, dans *La classe locataire*

En entrevue avec *Le Soleil**, Trudel a prétendu qu'il manquait plus de 1 000 chambres à Québec (pour toute la ville, donc) et que son hôtel permettrait de remédier à « la prolifération des logements de type Airbnb ». Selon *Radio-Canada* et *le Journal de Québec*, durant les périodes d'affluence de 2024, le taux d'occupation des hôtels a été de 77 % pendant le temps des fêtes, et de 83 % durant l'été. Nous sommes loin de la pénurie. En moyenne, le taux d'occupation est de 65 %. L'hôtel que Trudel veut construire ne répond pas à un besoin.

Soulignons que, sans cette horrible tour, l'offre de logement touristique sera de toute façon en croissance dans le secteur, d'autres nouveaux projets en ont déjà fait leur mission. Le Cobalt, sur Charest, offrira 80 unités à des fins locatives de courte ou de longue durée. Ses gestionnaires détiennent déjà plusieurs immeubles, dont le récent Kaméléon, qui offre le même type de logements. Dispersés dans huit bâtiments de la basse-ville, les Lofts du Vieux-Québec ont quant à eux 150 appartements, dont plusieurs neufs (qui ont causé l'expropriation de nombreux locataires et ateliers d'artistes en 2022). D'autres exemples pourraient être mentionnés mais celui concernant l'édifice Gutenberg est ici incontournable. Ce voisin de l'îlot Dorchester accueillera sous peu une auberge avec 27 chambres et des dortoirs. Les 140 chambres de l'hôtel de Trudel, dont la tour dérangerait, voire briserait, le milieu de vie d'un plus grand nombre de citoyen-ne-s ne sont pas pertinentes, et encore moins bienvenues.

* « Bienvenue à un nouvel hôtel dans Saint-Roch », Émilie Pelletier, 27 octobre 2024

PLUS VERTE, PLUS SAINE, PLUS SEREINE DORCHESTER LE LIÈVRE,

membre de la Coalition Dorchester

Pour le bien commun, mobilisons-nous en tant que société civile. Exigeons du logement social. Protégeons notre ville. Préservons les percées visuelles et son patrimoine. Préservons nos milieux de vie conviviaux. La Coalition Dorchester est un mouvement citoyen. Nous souhaitons une ville à échelle humaine, plus verte, plus saine, plus sereine et ce, dans sa forme urbaine comme dans les rapports collectifs qu'elle engendre.

DOSSIER ÎLOT DORCHESTER

IGNORANCE OU MAUVAISE FOI ? LA VILLE COMPLICE

Hélène Matte, membre de la Coalition Dorchester

Dès avant la présentation du projet de Trudel Corporation le 23 octobre dernier, la Ville annonçait sur son site qu'il y avait des logements sociaux d'inclus. Puisqu'en réalité les logements prévus par le promoteur n'en sont pas, des citoyen-ne-s averti-e-s ont dénoncé ces prétentions. Le 3 mars, le FRAPRU, appuyé par une vingtaine d'organismes, signait une lettre publique pour souligner la confusion entretenue par le promoteur.

Rappelons que le logement social est sans but lucratif et qu'il s'agit d'une propriété collective, plutôt qu'individuelle. Le logement social représente la formule la plus complète et la plus permanente d'aide au logement. Les logements dits abordables (Programme de supplément au loyer - PSL) ou adaptés pour les personnes vivant avec un handicap ne sont pas inclus dans la définition de ce qu'est le logement social.

Il a fallu une plainte déposée à la Ville pour désinformation, ainsi que la publication de la lettre du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pour que l'information sur le site de la Ville soit modifiée. D'abord, on avait seulement ajouté « Renseignement : "Le texte de présentation qui suit fait état du projet tel qu'il a été présenté par le promoteur lors de la séance d'information du 23 octobre 2024." ». Et ce, sans enlever la fausse information ou dire qu'elle était mauvaise.

En connaissance de cause, le promoteur parlait encore de logement social durant une séance de présentation privée le 2 avril. Pourtant, une semaine plus tard, en consultation publique, il n'en disait mot. Peu avant la consultation, la Ville a enfin cessé de mentionner que des logements sociaux étaient inclus dans le projet et, le 10 avril, un fonctionnaire est venu expliquer les nuances entre logement abordable et logement social.

Aucun mea culpa n'a cependant été prononcé ni de la part de la Ville ni de la part du promoteur au sujet du mauvais renseignement ayant circulé pendant près de six mois, pendant la période cruciale d'information publique. Par son représentant au Conseil de quartier Saint-Roch, Pierre-Luc Lachance, qui le premier disait qu'il y avait du logement social dans le projet lors des conseils de quartier, ainsi que par la mauvaise information diffusée sur son site internet, la Ville a commis une faute dommageable pour la compréhension du projet. Cette faute, qu'elle soit le fait d'un mensonge volontaire ou l'aveu d'une grave ignorance, a nui aux citoyen-ne-s. Ces dernier-ère-s ne pouvaient avoir une opinion éclairée devant l'information erronée. La prétention de logement social favorisait l'acceptabilité mais n'était, finalement, que poudre aux yeux.

Cette situation a mis en évidence l'instrumentalisation de la crise du logement et comment les solutions avérées sont falsifiées plutôt que concrètement valorisées.

POUR UN ÎLOT DORCHESTER À ÉCHELLE HUMAINE : UN COMBAT QUI NE DATE PAS D'HIER

Alice Guéricolas-Gagné, membre de la Coalition Dorchester

En 2025, la Coalition Dorchester propose pour l'îlot Dorchester un développement à « échelle humaine ». Qu'entend-on par là, exactement ? Comme l'explique l'urbaniste Jan Gehl dans son livre *Pour des villes à échelle humaine* (2010), cette vision place l'humain au cœur de l'organisation urbaine, qu'il soit piéton ou cycliste. Cette manière d'envisager la ville s'oppose à l'idéologie moderniste datant des années 1960, qui place plutôt les gratte-ciels et les autoroutes au centre de son développement.

La Ville « consulte » les citoyen-ne-s

Entre 2013 et 2017, la Ville de Québec mène des consultations publiques auprès de centaines de citoyen-ne-s ainsi que plusieurs expert-e-s. De ce processus jalonné de compromis émerge le Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur sud du centre-ville Saint-Roch. Ce PPU reconnaît que l'îlot Dorchester constitue une « zone de transition » entre la zone résidentielle adjacente, c'est-à-dire le faubourg de l'îlot des Tanneurs, et la zone commerciale du boulevard Charest. Étirant l'élastique de la volonté citoyenne, la Ville établit à dix le nombre maximal d'étages qu'il serait possible de construire aux abords de la rue Dorchester. Elle décrète des hauteurs décroissantes pour les édifices qui seraient construits plus à l'ouest de l'îlot, vers la rue Caron.

Le P*PU d'un groupe citoyen

En 2015, des citoyen-ne-s mécontent-e-s du processus de consultation de la Ville forment une Coalition soutenue par l'organisme de Saint-Roch L'Engrenage. Elles et ils élaborent leur propre P*PU, en clin d'œil, mais cette fois l'acronyme signifie « Programme *populaire d'urbanisme ». Elles et ils font de nombreuses propositions pour l'aménagement du quartier Saint-Roch. En ce qui concerne l'îlot Dorchester, voici quatre de leurs propositions :

- Que ce terrain devienne une extension du quartier résidentiel situé au sud, entre la rue Saint-Vallier et la falaise, et non une extension du type de développement qu'on retrouve sur le boulevard Charest.
- Que le terrain soit loti pour accueillir surtout des maisons de ville (mitoyennes) avec un maximum de quatre étages et des arrières-cours.
- Qu'on favorise la mise en place de petites places publiques entourées de résidences (avec possibilité de commerces au rez-de-chaussée) à chaque extrémité du terrain.
- Que le stationnement soit limité au stationnement sur rue pour éviter l'envahissement de l'automobile à l'intérieur des îlots.

Pour en savoir plus, consultez <http://coalcitoyenne.blogspot.com>

S'inscrire dans la continuité des luttes citoyennes La lutte pour un îlot Dorchester à échelle humaine, et plus largement pour une ville de Québec à échelle humaine, ne date pas d'hier. Combien de citoyen-ne-s ont su faire entendre raison à celles et ceux qui mettaient en péril le cadre bâti des quartiers centraux ? Le quartier Saint-Jean-Baptiste partage d'ailleurs avec Saint-Roch une histoire de luttes populaires. Dans les années 1970, alors que gouvernements et promoteurs voulaient raser la rue Saint-Gabriel pour en faire une autoroute, des locataires ont sauvé leurs maisons de la démolition en les transformant en coopératives d'habitation - c'était le Mouvement Saint-Gabriel. Dans Saint-Roch, la lutte citoyenne a protégé l'îlot des Tanneurs. Le plan Vandry & Jobin (1968) prévoyait d'y faire passer une autoroute. À l'époque, le Comité citoyen de l'Aire 10, le Comité de sauvegarde de la côte d'Abraham et le Comité des citoyen-ne-s du quartier Saint-Sauveur ont su résister.

Celles et ceux qui poursuivent aujourd'hui la lutte pour une ville à échelle humaine contribuent à honorer ces victoires passées, de même que tous ces gens qui ont protégé les précieux quartiers centraux que nous avons reçus en héritage. Il est encore temps d'allonger cette liste de victoires, pour donner espoir à celles et ceux qui suivront.

Nouveaux logements : il n'y a pas que la quantité qui compte

Construire plus de logements ne permettra pas de résoudre la crise de l'abordabilité qui secoue actuellement le milieu de l'habitation au Québec. Afin de s'attaquer à cette crise, il faut privilégier les aides financières dédiées aux logements sociaux et communautaires, les seuls à être exclus des lois du marché. Voilà les deux premières conclusions du rapport *Recension et analyse des stratégies et des instruments municipaux favorisant l'abordabilité en habitation* (2024), placé sous la supervision de la professeure à l'ENAP Fanny Tremblay-Racicot. Ce rapport, qui a été commandé par la Ville de Brossard, pointe aussi la spéculation, qui est souvent négligée dans les enjeux à considérer par les Villes.

Qu'est-ce que le logement social ?

Le logement social, communautaire et coopératif est sans but lucratif. C'est une propriété collective ou publique, plutôt qu'individuelle, et dont la construction ou l'acquisition est subventionnée par les gouvernements, ce qui permet d'offrir des logements à un prix inférieur aux prix du marché. Il existe trois grandes formes de logement social : les habitations à loyer modique (HLM), les coopératives d'habitation (coop) et les organismes à but non lucratif d'habitation (OBNL).

L'exemple de Montréal

La Ville de Montréal s'est dotée en 2021 du Règlement pour une métropole mixte, qui force les promoteurs immobiliers à inclure dans leurs projets 20 % de logement social, 20 % de logements abordables et 20 % de logements familiaux. Les promoteurs qui ne se conforment pas à ce règlement sont tenus de payer des compensations que la Ville prévoit investir dans du logement social et abordable. À noter qu'en 2024, la Ville annonce qu'elle allège certains aspects du règlement jusqu'en 2026.

LE RACISME SYSTÉMIQUE DÉNONCÉ À QUÉBEC

(La rédaction) Dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme, des centaines de personnes ont marché pour dénoncer le racisme systémique qui fait en sorte de multiplier les obstacles à la recherche de logement, et l'accès à la santé, à l'éducation et à l'emploi pour les personnes issues de l'immigration. Le rassemblement a été ponctué de prises de parole de différents groupes citoyens, sociaux et féministes.



Une centaine de personnes étaient rassemblées le 29 mars dernier pour dénoncer le racisme systémique qui n'est toujours pas reconnu par le gouvernement provincial de la CAQ.

L'intolérance et le racisme sont de plus en plus présents et décomplexés dans la sphère politique.

Alors que de plus en plus de pays occidentaux basculent vers l'extrême-droite et entretiennent des discours haineux et intolérants, le Québec n'est pas à l'abri de cette tendance. Le gouvernement Legault n'hésite pas à accuser les immigrant-e-s d'être responsables de la crise du logement, du temps d'attente pour des soins de santé ou du manque de places en CPE. Pourtant, ces ruptures de services sont plutôt causées par les politiques néolibérales des 30 dernières années, menées par les gouvernements qui ont désinvesti massivement dans les services publics et les programmes sociaux. Cette dangereuse rhétorique du gouvernement Legault, appuyée par certains partis d'opposition, attise les braises de la xénophobie et de la haine.

Dernièrement, le gouvernement Legault en rajoutait en coupant dans les services de francisation et a mis fin aux subventions du Bureau d'aide juridique en immigration de Québec, entraînant sa fermeture dès le 31 mars. C'est indécent et ironique pour un gouvernement qui plaide pour une diminution du nombre d'immigrant-e-s admis-e-s sous prétexte de leur offrir de meilleurs services afin de faciliter leur intégration.

D'autre part, malgré les belles paroles et l'apparence de lutte contre le racisme de l'administration Marchand, c'est vraiment décevant de constater que, lorsqu'il est question de s'attaquer à des pratiques qui alimentent le racisme tel que le profilage racial démontré du SPVQ et le port du symbole raciste de la Thin Blue Line, elle s'obstine à ne pas intervenir, ni même reconnaître le problème et le tort que cela peut causer aux personnes racisées. Comme l'explique Maxim Fortin, du Collectif de lutte et d'action contre le racisme (CLAR) : « Contrairement à la Ville de Québec et au gouvernement du Québec, les tribunaux reconnaissent de plus en plus le profilage racial et prennent les grands moyens pour y mettre un terme. Les derniers jugements ont tous été favorables à notre cause. Espérons que le contexte électoral et municipal de l'automne prochain amènera les acteurs politiques à se saisir du dossier. Une ville ne peut être inclusive si elle tolère le profilage racial. »

Les personnes immigrantes, réfugiées ou avec un permis de travail temporaire doivent impérativement avoir les mêmes droits que l'ensemble de la population, ce n'est que le minimum. Les discours qui entretiennent et alimentent le racisme et la discrimination doivent cesser ! Nous continuerons à marcher tant et aussi longtemps qu'il le faudra.

LA DÉCROISSANCE, UNE SOLUTION AUX ALÉAS DU CAPITALISME SAUVAGE ?

Par Anne-Sophie Trottier

Au moment d'écrire ces lignes, les tarifs imposés par Donald Trump à plusieurs pays, incluant le Canada, plongent les indices boursiers dans le rouge. Du jamais vu en plus de 30 ans, dit-on. Les risques de récession sont de plus en plus grands. Le capitalisme et ses promesses de croissance infinie se montrent, encore une fois, irréalistes et dommageables pour la société et le climat. Il n'y a que les milliardaires qui peuvent se permettre d'en faire fi.

Toute cette instabilité économique instaure un climat de peur qui se propage très vite : le Québec et le Canada n'en font pas exception. Cette ambiance a donné le ton aux élections fédérales, et elle dictera probablement nos réactions pour les quatre prochaines années.

L'inquiétude généralisée, conjointe à l'instabilité provoquée par les politiques de Trump, est un terrain fertile pour céder à un retour en arrière. Des projets dévastateurs qu'on croyait bien morts et enterrés, comme GNL Québec*, refont soudainement surface pour assurer une « indépendance énergétique » au pays. Des médias comme TVA et Radio-Canada offrent une tribune à des individus comme Jean Charest, ancien premier ministre du Québec et soupçonné de corruption**, pour qu'il émette son analyse des stratégies de Trump à la télévision. Le discours social est hégémonique : on nous sert les mêmes solutions stériles à de graves problèmes. Il est plus que temps de changer de moyens pour affronter ces enjeux socioéconomiques.

C'est pourquoi c'est avec un soupir de soulagement que la ville de Québec accueille la quatrième édition du Festival pour la décroissance, intitulé Réduire la cadence pour trouver du sens.

La décroissance, selon le site web du festival, « nécessit[e] de transformer nos systèmes de valeurs individuel et collectif, les modes de production et le système capitaliste basé sur la croissance de la production et de la consommation. Nous devons forger notre résilience en développant notre autonomie collective, au cœur des territoires que nous habitons. L'essor de collectifs engagés dans le développement de solutions communautaires et alternatives est la direction privilégiée par notre mouvement. L'émergence de structures d'entraide, de coopération, de partage et de mutualisation des ressources sont des voies d'avenir afin de nous réapproprier notre pouvoir d'agir. »***

Laurent Metais, co-organisateur du festival, a pris le temps d'expliquer certains aspects de la décroissance pour *L'Infobourg*. La première étape pour amorcer des politiques de décroissance, selon lui, est de s'impliquer à son échelle. « En ce moment, il y a un grand sentiment d'impuissance. Tout nous semble hors de portée, on n'a pas l'impression qu'on peut faire quelque chose pour changer les choses. Mais s'impliquer à l'échelle locale, ça a une plus grande incidence que ce qu'on pense. Il faut prendre le temps de créer du lien et des lieux communs pour s'organiser. »

À propos de l'instabilité créée par Trump, il ajoute : « C'est dans les temps de crise que les gens innovent et vont vers le changement. On n'y est peut-être pas encore, mais on peut se servir de cette incertitude pour prendre de nouvelles initiatives. »

Le festival sera l'occasion d'explorer le concept de décroissance à travers des ateliers d'éducation populaire. Ce sera aussi une opportunité de rencontres, de découverte des différentes initiatives de transition écologiques et sociales, ainsi que d'intersection entre les différentes luttes menées à travers la décroissance.

Entièrement gratuit, le festival aura lieu du 12 au 17 mai au Centre Jacques-Cartier. Pour en savoir plus : <https://festivaldecroissance.org/>

* Alban Normandin, « GNL Québec : Le retour d'un projet controversé? », *Radio-Canada*, 7 février 2025, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2138723/gaz-naturel-gnl-cote-nord>

** François Messier, « Jean Charest réclame la fin de l'enquête Mâchurer », *Radio-Canada*, 17 janvier 2020, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1478207/michel-massicotte-entrevue-financement-politique-isabelle-richer>

*** Festival de la décroissance de Québec, Manifeste du festival de la décroissance de Québec, <https://festivaldecroissance.org/manifeste-du-festival/>



DÉVOILEMENT DU RAPPORT DE RECHERCHE SUR LE VÉCU DES FEMMES ASSISTÉES SOCIALES

« OSONS UN NOUVEAU REGARD, ÉCOUTONS LES FEMMES ASSISTÉES SOCIALES »

Par Gabrielle Brown, stagiaire à l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain (ADDSQM)

Le 19 mars dernier avait lieu l'événement tant attendu organisé par le comité femmes de l'ADDSQM, celui du développement du document de recherche sur le vécu des femmes assistées sociales. Ce projet est parti d'une initiative des membres de l'ADDSQM débutant en 2017. L'objectif est d'identifier les principaux enjeux de l'aide sociale afin d'élaborer des pistes d'action et de lutte pour la défense des droits fondamentaux des personnes assistées sociales. On retrouve deux phases dans ce projet. La première a permis de créer deux projets distincts : le premier avait pour but d'aller à la rencontre des gens là où ils et elles sont pour les écouter et agir avec ils et elles sur leurs conditions de vie ; le deuxième avait pour but d'identifier le statut et le vécu différenciés des femmes et des hommes qui sont prestataires d'aide sociale.

Partant de ce fait, un projet de recherche a été réalisé en 2022 auprès de 11 femmes assistées sociales. Cette recherche qualitative visait à approfondir avec elles leur vécu et leur parcours avant leur entrée et durant le programme d'aide sociale, les conséquences et les stratégies de survie qu'elles mettent en place, afin de formuler des recommandations sensibles au genre. Toutes ces démarches ont mené à la création du document *Osons un nouveau regard, écoutons les*



Plusieurs personnes étaient présentes le 19 mars dernier au Centre Jacques-Cartier pour le dévoilement du rapport de recherche sur le vécu des femmes assistées sociales.

femmes assistées sociales.

Une fois le rapport de recherche terminé, la prochaine étape était de préparer le lancement du document. Le comité femmes s'est rencontré à plusieurs reprises pour élaborer la meilleure formule pour la soirée, mais aussi pour déterminer ensemble comment bien présenter tous les efforts mis dans ce projet, et comment sensibiliser et conscientiser les personnes présentes. Les membres du comité ont eu l'idée de faire une animation qui représenterait la réalité des femmes sur l'aide sociale. La mise en scène était que les femmes seraient dans un couloir et qu'elles avancent petit à petit jusqu'à être au bout. Elles voulaient démontrer le ressenti des participantes de la recherche, que le fait d'être sur l'aide sociale avait comme effet de se sentir dans un couloir sans fin qui mène à plusieurs conséquences sur les sphères de leur vie. Lorsqu'elles arrivèrent au bout, elles abordèrent les conséquences et elles terminèrent avec les recommandations de l'ADDSQM. Pour ajouter un effet théâtral et rempli d'émotion, les femmes ont botté leurs boîtes lorsqu'elles ont nommé la dernière recommandation, qui leur permettrait de sortir enfin du couloir de l'aide sociale.

C'est le 19 mars, dans une formule de 17 h à 19 h au Dôme à Québec, que le comité femmes a présenté son projet à plus de 50 personnes ! Elles ont présenté les diverses étapes du projet et d'où venait leur initiative, et l'animation a commencé par la suite. Quatre femmes du comité ont pris la parole pour partager des témoignages poignants sur la réalité des femmes assistées sociales que l'on peut retrouver dans le document.

Une période de questions a clos la présentation et toutes les personnes présentes sont reparties avec une copie du document. Il a également été annoncé que le comité femmes voulait faire des présentations dans les groupes et les organismes pour discuter du projet, de la réalité des femmes assistées sociales ainsi que des recommandations et des luttes à maintenir.

Il est possible de remplir un bon de commande pour avoir le document en contactant l'ADDSQM, ainsi que de prendre un rendez-vous si vous souhaitez que le comité se déplace dans votre groupe.

Cette soirée fut remplie d'émotions et de solidarité. Les personnes sont reparties avec un désir de continuer à se mobiliser et à lutter pour des conditions de vie humaine.

DEUX PERSONNES EN CRISE DÉCÉDÉES À QUÉBEC

Par la Coalition pour le droit de manifester à Québec

Le 14 février dernier, à la suite d'une intervention policière effectuée par le Service de police de la ville de Québec (SPVQ), un homme qui était en état de crise est décédé. Le 30 mars, un autre homme en état de crise est décédé durant sa détention en cellule. La Coalition pour le droit de manifester à Québec, formée de plusieurs groupes communautaires dont le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, dénonce le silence médiatique et celui de la Ville de Québec entourant ces événements.



Le 15 mars dernier, plusieurs personnes étaient rassemblées devant l'ancien poste de police de la Ville de Québec pour la Journée contre la brutalité policière.

La Coalition remet en question les pratiques du SPVQ lors de ces deux interventions sur des personnes en état de crise. Des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) ont été déclenchées. Le BEI est formé d'ancien-ne-s policier-ère-s et de civil-e-s qui se doivent d'enquêter de façon impartiale sur des interventions policières un peu partout dans la province. Or, en juin 2021, la Cour supérieure a émis un jugement indiquant que le BEI n'était pas indépendant et impartial dans ses communications avec le public. Sans compter que selon les statistiques du BEI, de 2023 à 2024, 63 enquêtes ont été déclenchées au Québec et aucune ne s'est rendue devant la Cour. « La Coalition remet en question l'efficacité et l'impartialité du BEI alors que le nombre de personnes qui décèdent lors d'interventions policières ne cessent d'augmenter sans que le BEI condamne ou recommande des changements de pratiques du SPVQ », a déclaré Florence Lalancette, porte-parole pour la Coalition.

Dans le cadre de leur campagne Pour le droit à un espace public sans discrimination, les groupes dénoncent le profilage social, racial et politique* effectué par le SPVQ et toléré par l'administration Marchand, qui ne reconnaît pas l'existence de ces types de profilage. Rappelons qu'en décembre dernier, la Ville de Québec avait nié l'existence du profilage racial, et ce, malgré une enquête réalisée par le *Globe and Mail***.

L'ajout d'un budget de deux millions de dollars pour « s'assurer que la maison [soit] en ordre », en référence au quartier Saint-Roch et aux personnes en situation d'itinérance ou vulnérables qui y habitent vient inquiéter également cette Coalition. Elle dénonce l'absence de mesures préventives suffisantes. La Coalition considère que l'administration devrait utiliser le budget afin de créer des services pour mieux accompagner les personnes en état de crise ou encore mieux financer les ressources déjà existantes. De plus, la Coalition demande que les instances politiques révisent les pratiques du SPVQ lors d'interventions auprès de personnes vulnérables et appelle au remplacement du BEI par un véritable bureau d'enquête impartial qui exclura l'embauche de toutes personnes qui ont occupé un poste au sein du corps policier.

* Pour voir quelques exemples liés à ces types de profilages : <https://manifesteraquebec.org/2024/10/01/la-coalition-pour-le-droit-de-manifester-denonce-le-profilage-racial-politique-et-social-effectue-par-le-spvq/>

** Pour lire l'article à ce sujet paru dans la dernière édition de *L'Infobourg* : <https://www.compop.net/content/thin-blue-line-un-conseil-de-ville-mouvement%C3%A9>

INAUGURATION DU FRIGO-PARTAGE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Par Mobilisation Haute-Ville

Plusieurs personnes étaient présentes à l'inauguration du frigo-partage Saint-Jean-Baptiste, le 7 avril dernier, à l'appel de Mobilisation Haute-Ville, en partenariat avec les AmiEs de la Terre et l'école Saint-Jean-Baptiste.

Initialement installé devant le commerce Vélo Roy-O, le frigo-partage se trouve maintenant sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste au 490, rue Saint-Jean, et est protégé par un abri en bois fabriqué par l'organisme La Patente de Limoilou.

Cette nouvelle structure a été décorée par des élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste. Ces dernière-s participeront d'ailleurs à des ateliers de cuisine, en collaboration avec les AmiEs de la Terre, afin de garnir le frigo-partage au courant des mois de mai et juin. Les AmiEs de la Terre, qui sont également responsables du frigo-partage devant l'école Joseph-François-Perrault, ont mis en place un service de cueillette des invendus auprès des commerces de Montcalm et de Saint-Jean-Baptiste. Ce projet vise à réduire le gaspillage alimentaire ainsi que l'insécurité alimentaire. Les citoyen-ne-s sont également encouragé-e-s à y déposer des denrées alimentaires, ou encore à en prendre, selon leurs besoins.

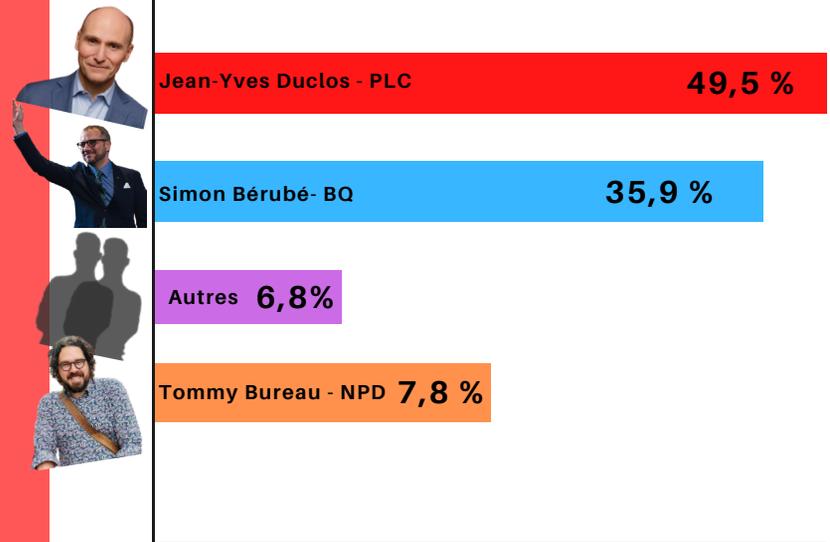
Grâce à cette initiative et au travail en collaboration avec différents partenaires, nous espérons créer autour du frigo-partage Saint-Jean-Baptiste un espace de solidarité, de collaboration et d'entraide. À cet effet, un babillard se trouve sur le côté du frigo, afin de faire connaître les différentes ressources communautaires accessibles aux citoyen-ne-s et passant-e-s de Saint-Jean-Baptiste.

Pour en savoir davantage sur les frigos-partage, consultez : <https://sauvetabouffe.org/boite-a-outils/repertoire-des-frigos-communautaires-du-quebec/>

Pour en savoir plus sur les actions de Mobilisation Haute-Ville en sécurité alimentaire, consultez : <https://www.mobilisationhauteville.com/securitealimentaire>



Résultats des élections fédérales du 28 avril 2025 dans Québec-Centre



Source : Élections Canada

DUCLOS RÉÉLU POUR UN QUATRIÈME MANDAT DANS QUÉBEC-CENTRE

(La Rédaction) Lors des élections du 28 avril dernier, Jean-Yves Duclos a été réélu pour un quatrième mandat comme député de la circonscription de Québec-Centre avec 27 879 votes, soit 49,5 % des suffrages exprimés. Il est suivi par Simon Bérubé (BQ) qui obtient 20 199 votes (35,9 %). Tommy Bureau (NPD) se place en troisième position avec 4 400 votes (7,8 %), devant Daniel Brisson (PPC) avec 2 818 votes (5 %), et Patrick Kerr (Indépendant) qui récolte 1 020 votes (1,8 %). Le député libéral a été élu pour la première fois le 19 octobre 2015. Il a été réélu en 2019 et 2021.

Horizontalement

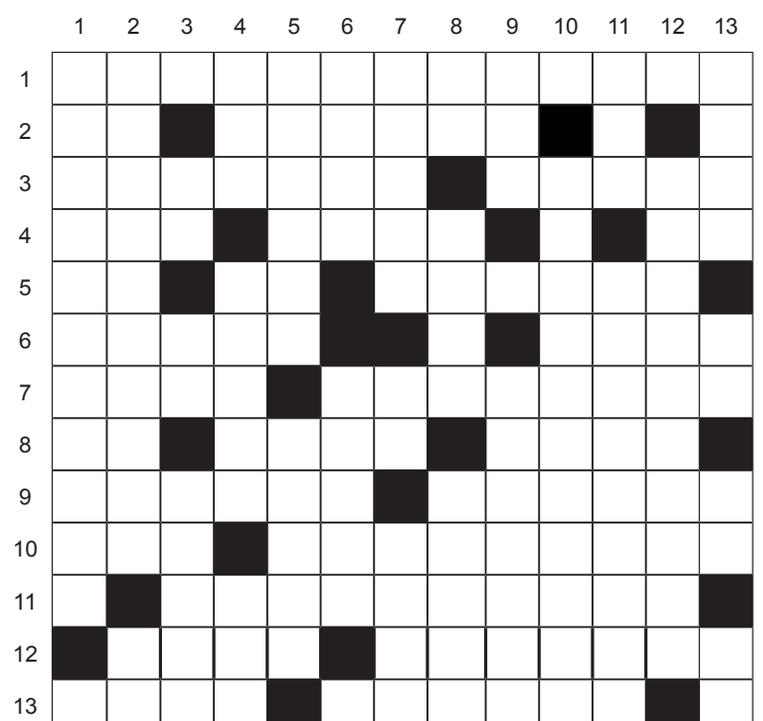
1- Sainte-Claire, des Zouaves, Saint-Gabriel, une portion de Saint-Olivier. Dans ce type de voies publiques, à Québec, les piétons et les cyclistes ont la priorité et peuvent circuler au centre de la chaussée tandis que les automobilistes ne doivent pas dépasser 20 kilomètres/heure (deux mots au pluriel). 2- Douze mois - Pelouses. 3- Un métal utilisé dans les batteries rechargeables pour les véhicules électriques ou dans le traitement du trouble bipolaire - Banque alimentaire et organisme d'entraide dans l'arrondissement Beauport. 4- La mère de l'humanité selon la Bible - Angoisse ressentie avant d'agir, d'entrer en scène - Note de musique. 5- Négation - Métal précieux - La principale cause de mortalité des enfants pendant l'été. 6- Parcours d'une route, d'un tramway - Propres, dégrasés. 7- Rivière qui passe à Munich, en Bavière - (Traverser un ruisseau) sans se mouiller les pieds (trois mots). 8- Note de musique - Elle donne des boutons aux adolescents - Pronom démonstratif pluriel. 9- Marquât de stries, de fines rayures parallèles, une chaussée ou un pneu (pour réduire le dérapage) - Interprète une chanson. 10- Voyelle triplée - Rue du faubourg Saint-Jean-Baptiste, parallèle à la rue Saint-Jean, où se trouve un parc à chiens, jouté à une station de compostage. 11- Rue du faubourg Saint-Jean-Baptiste, où circulent le métrobus 807 et trop d'automobilistes en transit (deux mots, une préposition et un nom). 12- Congédié, mis à pied brusquement, comme un employé d'Amazon, au Québec - Mauvaises odeurs qui persistent. 13- Ensemble de maisons isolé par des rues - Machinations, manœuvres malveillantes et secrètes.

Verticalement

1- Panneau indicateur de travaux routiers à l'intention des automobilistes et des camionneurs « Allez moins vite ». 2- Il y a Laval, Mc Gill, celle de Montréal, celle du Québec... et la « populaire » (celle du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste - Se déplace, se rend quelque part. 3- Pronom personnel ou règle de menuisier - Fleuve de France (voyelle doublée) - Répète. 4- Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des matières dangereuses) - Colorai en jaune brun - Unité de mesure agraire. 5- Brouter des feuilles, de l'herbe - Lésion d'une dent. 6- Bleu clair intense qui a donné son nom à la Riviera française (la Côte d'...) - Antigravitationnel, qui sert à réduire les effets de l'accélération d'une fusée. 7- Œuvre littéraire d'imagination - Deux lettres fréquentes sur les emballages plastiques de polyéthylène - Prêtre à la tête d'une paroisse. 8 - Chaussure Nike à la mode, ou symbole du teranewton - Précédé d'un E majuscule, c'est une saleté de bactérie intestinale qui peut s'attraper quand on mange des aliments contaminés crus ou mal cuits - Bouledogue, basset, dalmatien ou épagneul. 9 - Unité de sensibilité en photographie argentique - Celle de Richter sert à déterminer la magnitude d'un tremblement de terre. 10 - Une des rues les plus anciennes de Québec, elle longe une aile du Parlement et les Plaines d'Abraham (deux mots). 11- École nationale d'administration - Désaccords, mésententes. 12 - Invoquent, allèguent une excuse, une échappatoire, pour cacher la véritable raison d'un geste ou d'une absence. 13 - Transpiration abondante - Symbole chimique du scandium - Du verbe avoir - Connu, appris.

Mots croisés

Par Agathe Légaré



solution en page 16



**Deviens
membre du
Compop !**

780, rue Sainte-Claire, Québec (Qc), G1R 5B9 | 418-522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

Coupon d'adhésion Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Si vous êtes en accord avec la mission du groupe, il suffit de remplir le coupon et de nous le renvoyer à l'adresse ci-dessus, avec une cotisation de 5 \$.

Nom :

No de tél. :

Adresse :

Courriel :

Code postal :

**C'EST L'ÉCLATEMENT
DES SAVEURS
CHEZ ÉRICO.
PLUS DE 70
CRÈMES GLACÉES,
SORBETS, YOGOURTS
ET TOFUS GLACÉS,
EN ALTERNANCE.**

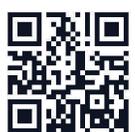
*Profitez des
belles journées
estivales pour
venir vivre une
aventure des plus
gourmandes!*

Érico
CHOCOLATERIE CRÉATIVE
MUSÉE DU CHOCOLAT

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
T. 418 524-2122 | ERICOO-CHOCOLATIER.COM

SOLUTION MOTS CROISÉS

U		S	E	E	N	E	M		E	T	V	P	13	
S	T	N	E	L	E	R		E	R	I	V		12	
		N	O	L	L	I	G	V	A	D		Z	11	
U	E	L	E	H	C	R		E	E	E			10	
E	T	N	V	H	C		T	V	I	R	T	S	9	
		X	E	C		E	N	C	V			S	8	
C	E	S	E	D	I	E	P	A	R			I	7	
S	T	E	N		L			E	C	A	R	A	6	
		E	V	A	D	Y	O	N		R	O		N	5
E	R		R		C	V	A	R	T		E	V	E	4
E	P	E	A	G	A		M	I	U	H	T	L	I	3
U		N		S	N	O	Z	A	G			A	N	2
S	E	E	A	G	T	A	R	P	A	R	S	E	U	1
														13
														12
														11
														10
														9
														8
														7
														6
														5
														4
														3
														2
														1



**Vous méritez mieux.
Joignez la CSN !**



**Conseil
central**
de Québec-
Chaudière-
Appalaches

Toujours confidentiel - 418 647-5810
sesyndiquer@csn.qc.ca